

18 décembre 2022 : Mt 1, 18-24

"Créé père, par pure grâce !"

Joseph est un homme juste, ajusté à la loi de Dieu : il ne le serait pas s'il ne respectait la loi. Comment donc peut-il à la fois être déclaré juste et vouloir renvoyer Marie en secret contre la loi qui prescrit de dénoncer publiquement les coupables ?

Un petit mot nous manque en français pour le comprendre : "certes". En effet, traduit plus littéralement, l'Ange dit "car **certes** ce qui a été engendré en elle vient de l'Esprit Saint, mais...". Ce petit mot montre que Joseph a en réalité très bien compris que l'enfant vient de Dieu. Et là est justement tout le problème pour lui : comment serait-il en droit d'en assumer la paternité ? Son souci est qu'il ne veut pas prendre chez lui un enfant dont il n'a pas la légitimité. Et quelle légitimité ! Sa justice rend à Dieu ce qui est à Dieu. Pourtant, lorsque l'ange lui dit de donner le nom à l'enfant, il lui signifie que c'est bien à lui que l'enfant est donné. Aussi, lorsqu'il lui dit "c'est pour toi qu'elle enfantera", Joseph reçoit d'être créé père.

On dit souvent - à tort - que Joseph est père adoptif. Or ici, nous le voyons, nous sommes loin d'une adoption. De même que Marie est pleinement mère sans union charnelle, de même Joseph est pleinement père sans cette union. Et Jésus lui-même est fils et pleinement humain. Chacun reçoit son rôle humain : un père, une mère, un fils. L'acte de création touche ainsi non seulement Marie, mais aussi Joseph. Et pour chacun, c'est par pure grâce ! D'ailleurs, si Jésus n'avait pas vraiment de père humain, serait-il vraiment humain ?

Cet acte de création est confirmé par la mention du sommeil de Joseph. Le pléonasma - "réveillé" et "de son sommeil" - manifeste l'aspect mystérieux du sommeil de Joseph. Il se réfère à Adam qui reçoit Ève après un sommeil. Par là est signifié l'acte créateur par lequel il devient père de l'humanité. Ainsi Joseph reçoit Marie, la nouvelle Eve, dans un acte de création purement gratuit.

Finissons avec un brin d'humour. La suite de l'évangile met si mal à l'aide les chrétiens que la liturgie a discrètement pudiquement supprimé le verset 25 pour ne pas nous troubler inutilement : "mais il ne s'unit pas à elle, jusqu'à ce qu'elle enfante un fils"... et ensuite ? Marie est-elle demeurée vierge ? Or, parce que la bible s'interprète par la bible, interprétons cette expression "jusqu'à ce que" par un autre lieu où elle se trouve, en 2Sm 6,23 : parce que Mikal méprise David qui danse devant l'arche, elle est condamnée à ne pas avoir d'enfants "jusqu'au jour de sa mort"... et après sa mort ??? Cette expression en réalité vient tout simplement marquer la limite d'intérêt du récit : on ne s'intéresse que jusqu'à la naissance. Ça ne veut pas dire que c'est différent après, évidemment !



